

## Convention Atelier artistique

*Une convention par organisme concerné*

Entre, d'une part,

L'établissement : .....

Coordonnées : .....

.....

Représenté par (nom, prénom) : .....

et d'autre part,

L'intervenant (nom, prénom) : .....

Contact direct (mail, tél.) : .....

Structure, association de rattachement : .....

N° de Siret (de l'association ou de l'intervenant) : .....

Coordonnées (tél., adresse) : .....

.....

Type d'atelier mené : .....

Il est convenu ce qui suit :

**Préambule** : Conformément au cahier des charges du Prix littéraire des lycéens et apprentis de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, 15 heures (en moyenne) d'**ateliers artistiques** sont offertes aux élèves-jurés afin qu'ils puissent exercer leur propre créativité. Ces ateliers sont menés en lien avec la sélection de l'année. Ils **donnent lieu à une production qui sera exposée, jouée ou projetée** lors de la journée de Remise de Prix – le 23 mai 2023, au Palais du Pharo à Marseille –, puis donnée à voir sur les outils numériques du Prix (site internet et réseaux sociaux). **Les restitutions scéniques et filmées portent au maximum sur 4 des titres de la sélection.** Arsud et l'Agence régionale du Livre s'engagent à unir leurs efforts pour **mettre en valeur**, à l'occasion de cette journée, les travaux artistiques réalisés par les jurés.

**Article 1** : L'intervenant .....

intervient à raison de ..... (nombre d'heures), pour un montant global de .....

afin de mener, avec les jurés du prix littéraire 2022-2023 : (descriptif de l'atelier) .....

.....

.....

.....

.....

**Dans ce cadre et en vue de la journée de restitution le 23 mai 2023, l'intervenant s'engage à travailler en se conformant aux recommandations techniques communiquées en janvier par l'Agence du Livre.**

**Article 2** : L'intervenant rédige un **texte de présentation** (1 000 signes) du travail réalisé avec les jurés. Ce texte est remis à l'ArL (prix@livre-provencealpescoatedazur.fr), en vue de la présentation de tous les travaux de l'ensemble des établissements.

Fait à ....., le ....., en 2 exemplaires (+ 1 copie à l'Agence du Livre)

Le chef d'établissement

L'intervenant